

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mardi 10 décembre 2024 à 20h30

MAIRIE DE BELFORT-DU-QUERCY

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de Monsieur Francis FIGEAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/12/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Étaient présents : CASTELNAU Dorothee, DEILHES Benoit, FIGEAC Francis, ROBERT Jean-Marc, ROUMIGUIÉ Alexandre, ESCOBOSA Alain, FIGEAC Valentin, MARTY Annie, CONTÉ Josiane, FOISSAC Laurette, RESCOUSSIÉ Damien, COURNUT Evelyne,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, PERIÉ Cécile,

Madame Annie MARTY a été désignée en qualité de secrétaire.

► **DELIBERATION N°2024-12-001** :

Objet : *Approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 14 novembre 2024,*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-002** :

Objet : *Rénovation thermique et restructuration de la salle des fêtes avec aménagement d'une salle associative – Demande de subvention DETR / DSIL 2025 (annule et remplace la délibération n°2024-01-005 du 11/01/2024).*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-003** :

Objet : *Création d'un poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe et suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe au 10 décembre 2024,*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-004** :

Objet : *Approbation du Plan Communal de sauvegarde (PCS) et de son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM),*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-005** :

Objet : *Révision du loyer de l'appartement au-dessus de l'école au 1^{er} janvier 2025,*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-006 :**

Objet : *Demande de remboursement de la taxe des ordures ménagères pour l'année 2024 à Monsieur BURGY Marc, locataire de l'appartement situé au-dessus de l'école,*

Décision : Accord à l'unanimité des membres présents.

► **DELIBERATION N°2024-12-007 :**

Objet : *Convention de superposition d'affectation, de gestion et de maintenance – PONT VIDAL lieu-dit Barthe – Commune de Belfort du Quercy, annulation de la délibération n°2024-09-002 du 12/09/2024.*

Décision : Accord à 8 voix POUR, 1 voix CONTRE (Benoît DEILHES) et 3 ABSTENTIONS (Josiane CONTÉ, Jean-Marc ROBERT, Alexandre ROUMIGUIÉ).

A Belfort du Quercy, le 10 décembre 2024,



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Affiché le : 11 DEC. 2024